

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Bordeaux Montaigne - Licence - Arts du spectacle - Parcours Licence 1 Théâtre

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Bordeaux Montaigne - Licence - Arts du spectacle - Parcours Licence 1 Théâtre	Jury par défaut	Tous les candidats	80	956	322	493	21

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS DU SPECTACLE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts du spectacle laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- Intérêt pour la discipline tant pour la pratique que pour son approche théorique (histoire, analyse, critique...) ainsi que plus largement l'histoire des arts,
- Curiosité pour les arts de la scène (pratiques spectatrices, lectures...)
- Capacité à se documenter, à construire des analyses,
- Créativité.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Découvrez la fiche formation dans le [catalogue des formations](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats s'effectue à partir de deux notes :

- 1) la moyenne générale des notes de première et terminale du candidat et des notes du bac (le cas échéant) avec un coef. 2
- 2) la note « composite » attribuée, avec un coef. 3. Cette note, indépendamment des moyennes du bulletin scolaire, prend en compte une série d'informations permettant de juger de l'adéquation du candidat aux attendus de la filière :

- Les appréciations des enseignants.
- Les éléments de motivation contenu dans le « projet de formation »
- Les éléments d'expérience liés aux attendus contenus dans l'onglet « activités et centre d'intérêt » ou dans le formulaire (réponse aux questions posées).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux s'attache au niveau scolaire général des candidats et au projet de formation motivé. Celui-ci doit démontrer la motivation pour intégrer la formation postulée, son appétence pour la discipline, son expérience dans le domaine disciplinaire le cas échéant et exposer son projet d'études ou professionnel s'il en a déjà défini un.

Le candidat veille à apporter le plus grand soin dans l'expression écrite de la rédaction du projet de formation motivé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scolaire général : expression écrite, capacités argumentatives...		La moyenne générale des notes de première et terminale du candidat toute filière confondue et des notes du bac (le cas échéant)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation générale du dossier, indépendamment des moyennes du bulletin scolaire		Fiche avenir : appréciations des enseignants et estimation des possibilités de réussite dans l'enseignement supérieur	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la discipline tant pour la pratique que pour son approche théorique (histoire, analyse, critique...) ainsi que plus largement l'histoire des arts, curiosité pour les arts de la scène (pratiques spectrales, lectures...) capacité à se documenter, à construire des analyses, créativité.		Contenus dans l'onglet « activités et centre d'intérêt » ou dans le formulaire (réponse aux questions posées).	Essentiel

Signature :

Lionel LARRE,

Président de l'établissement Université Bordeaux
Montaigne